

Bibliothèque numérique

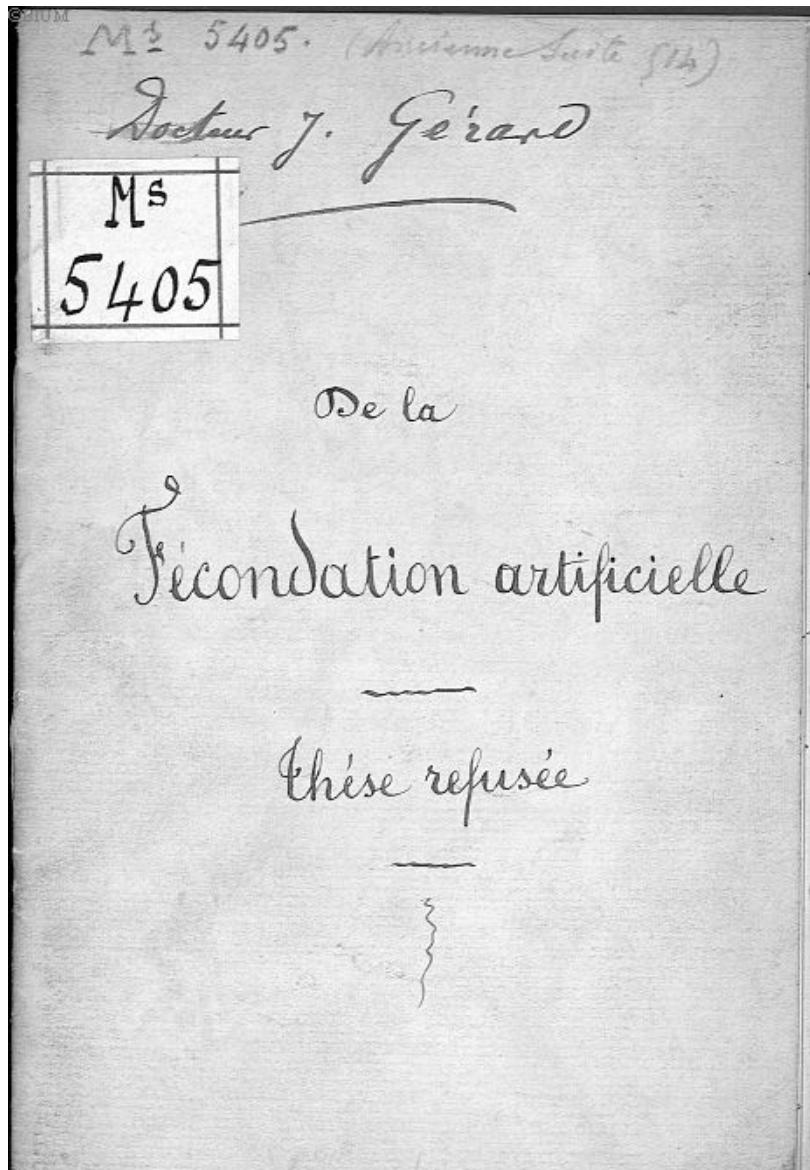
medic@

**Gérard, J.. - De la Fécondation
artificielle (Thèse refusée)**

Paris, [1885].
Cote : Ms 5405



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?ms05405>



De la fécondation artificielle

Thèse refusée

514



Préface justificative

Le 28 juillet dernier je présenterais cette thèse devant la Faculté de Paris ; j'avais pour juges M^{me} Payot président, Richet père, Charpentier et Richelot, ma thèse a été refusée.

Aujourd'hui, ayant��é une nouvelle thèse sur les ulcères variqueux, j'ai été reçu Docteur de cette même Faculté, le 31 octobre dernier, me voilà donc en règle avec l'École de Médecine.

Ma thèse a fait trop de bruit lors de son dépôt pour que je ne la soumette pas au public médical, seul juge en dernier resort.

Je commence par déclarer que ma thèse ne méritait pas elle même ce nôtre tel honneur ni une telle indignité »

Écrite consciencieusement, j'y relateais scientifiquement tous les faits de pratique connus, recherchant sur la matière les écrits les plus reculés comme les plus propres à apporter la conviction dans les esprits prévenus.

La fécondation artificielle est loin d'être de mon inspiration comme on le verra par la lecture de cette thèse, ce n'est donc pas en père que je la défends, mais bien en simple apôtre convaincu de sa grande utilité dans la vie sociale.

Je ne m'adrespais pas au public, mais bien aux médecins seuls aptes à bien juger la question. Je faisais au pif des voeux pour faire adopter officiellement la fécondation artificielle par la Faculté.

de médecine afin qu'elle fût enseignée ex cathedra. Dans ce but, je choisissais pour président, l'homme qui me paraissait le mieux en situation pour s'en occuper: c'est nommer M^e le Professeur Payot.

Notre seul tort a été de compter sur M^e Payot que nous avions perdu de vue depuis longtemps; car fatigué par une longue et laborieuse carrière de pratique et d'enseignement, il nous a vivement fait regretter le Payot d'autrefois, que nous avions connu si viril et si entier dans ses convictions.

C'est sans acrimonie comme sans rancune que nous écrivons ces lignes, mais devant le scandale qui s'est fait sur le refus de cette thèse, nous devons nous justifier des attaques injurieuses

dont nous avons été l'objet, et nous voulons faire retomber la faute de ce bruit sur ceux qui l'ont provoqué, car il était facile de prévoir ce qui est arrivé : la question était trop intéressante, elle éveillait dans l'esprit trop de curiosité pour que son refus ne soit pas immédiat et discuté par la presse, toujours à l'affût de l'actualité, lorsque celle-ci peut intéresser le public à quelque titre que ce soit.

Il eut été si facile au jury d'éviter ce bruit en recevant cette thèse à correction, il aurait pu éliminer de ce travail le seul paragraphe qu'il ne voulait pas admettre : la Statistique.

De la sorte, il conservait le bon rôle,

et ma thèse, perdant sa couleur, deviendrait un simple historique de la fécondation artificielle qu'elle admet du reste sans conteste.

Je me serais soumis sans aucun doute à cette mutilation qui donnait satisfaction à mes juges et satisfaisait à la fois mon amour-propre d'auteur, désintéressé d'une statistique qui n'a été utile qu'à un homme voulant se faire une réclame de ses succès.

Or, loin de moi cette pensée de mercantilisme indigne de mon caractère ; cette statistique n'a été consignée ici que dans l'intérêt de la fécondation artificielle à laquelle je prédis un grand avenir lorsqu'elle sera dégagée de son côté occulte et de ses interprétations mystiques.

Je souhaitais qu'elle fut enseignée pour

l'école, qu'elle fut pratiquée dans un de ses services et qu'une statistique fut établie par des hommes dont la position officielle eut été à l'abri de la suspicion (voir page 99).

Je ne demandais pas autre chose et la question de personne me laissait absolument indifférent.

Mes juges n'ont pas compris cette manœuvre délicate, ils n'ont vu qu'un prospectus où il n'y avait que l'exposé rigoureux d'une démonstration; ils n'ont vu qu'exasération de où je me payais qu'un juste tribut à la doctrine.

On a dit que la Faculté avait dû obéir à des considérations d'un ordre supérieur en ne sanctionnant pas publiquement une théorie qu'elle ne voulait pas nier, car c'était exposer à la fois la science et la morale aux avanturnes du charlatanisme et du libertinage.

Je me serais incliné devant des sentiments aussi respectables si telle avait été la pensée de mes juges, mais M^e le Professeur Bayot, en sa qualité de président, s'est empêché ^{de} ~~de~~ ^{de} faire une lettre à la presse où il se défend d'une telle interprétation. Ce n'est, dit-il, ni l'immoralité du repas ni les conséquences révolutionnaires d'une pareille thèse qui ont été notre mobile, rien de tout cela n'est entré dans notre esprit, c'est purement et simplement sur une question de chiffres que le candidat s'est vu refuser ».

Grâce à la franchise de M^e Bayot, le motif du repas étant dégagé de toutes les interprétations que l'esprit aurait pu trouver en faveur de mes juges, pour justifier une semblable mesure, il nous sera facile de démontrer que cette statistique est

absolument l'expression de la vérité : On n'aurait pardonné volontiers quelques succès dans mes 10 ans de pratique, mais avoir beaucoup plus de clients que illustres professeurs en 30 ans, cela dépasse les bornes ; c'est du reste ce qui a fait bondir M^e Charpentier qui, disons-le de suite, a été fort agressif.

Une M^e Charpentier demande le nombre de clients qui passent en 10 ans chez M^e Lachapelle, ou dans un dispensaire, il aura facilement l'explication des 618 familles qui sont venues me consulter.

M^e les professeurs ne reçoivent guère que les millionnaires dans leurs cabinets, nous autres, gens plus modestes, nous recevons tout le monde ; or, tout le monde c'est beaucoup, les millionnaires sont rares, mais les artisans se chiffrent. Voilà pour le nombre. Quant aux succès, le terrain ?

sur lequel nous opérons est peut-être meilleur que la votre, dans tous les cas, il est plus vierge de soins, c'est peut-être aussi une excellente condition de succès quoique vous en disiez.

En outre, je pense avoir apporté au manuel opératoire de la fécondation après d'améliorations pour justifier un succès sur cinq.

Vous me reprochez de n'être présenté devant vous sans preuves à l'appui de mes succès. Avez-vous donc, Messieurs, l'habitude de donner des preuves de vos affirmations ? Votre parole ne suffit-elle pas à convaincre ? Dans tous les cas, je me contente, moi, d'affirmer, quant aux preuves, je les laisse à ceux qui en ont besoin ; du reste, si j'oubliais le secret professionnel

doit être religieusement gardé, c'est croire-nous dans une question aussi délicate que celle qui nous occupe ; les réceptions de Doctorat étant publiques, vous auriez été les premiers à me blâmer si j'étais venu vous offrir des attestations signées et légalisées par M^e le Maire.

Vous m'avez aussi reproché de pratiquer la fécondation artificielle dans des cas où elle était inutile, prétendant qu'avec des soins préalables on pouvait obtenir des enfants sans artifice.

Si vous aviez lu ma thèse, vous auriez vu que toutes les fois que j'ai cru la guérison possible, je l'ai tentée avant d'opérer et que les succès sont venus couronner ces soins sans que j'aie dû recourir à la fécondation.

Mais où je me sépare de vous et de votre méthode, c'est lorsque je vous vois prêcher des soins longs et périlleux dans les déviations

sterines que vous ne modifiez jamais, Vous enlevez souvent ainsi aux femmes la seule chance qu'elles ont d'être mères, par vos températions, alors que l'âge se fait déjà sentir, bien mieux, vous irritez l'organe, vous le surexcitez et vous vous étonnez d'avoir si peu de succès lorsque vous vous décidez enfin à pratiquer la fécondation artificielle que vous réservez, dites-vous, comme un dernier et supreme moyen ! Ce qui étonne, c'est que vous répétiez même une fois sur cent lorsque vous opérez dans de telles conditions.

Je pourrais à ce sujet, formuler l'axiome suivant : Lorsque la stérilité n'est due qu'à une déviation, l'utérus est d'autant plus apte à concevoir qu'il est plus vierge de tous soins.

Ainsi tombe votre reproche, et dans l'intérêt des familles qui vous consultent, je vous engage mon honorable Maître, à vous pénétrer de cette

grande vérité qui aucun spécialiste ne décevrera. En outre, n'avois-je donc pas le droit, tout modeste médecin de la Faculté de Paris que j'étais, d'avoir une opinion à moi ?

Pourquoi donc n'aurais-je pas pris tel moyen que me dictait ma conscience ?

Pourquoi réserveriez-vous la fécondation artificielle comme dernière ressource ?

Est-ce parce que le procédé est nouveau ou parce qu'il repugne à votre conscience ?

De deux choses l'une, ou c'est un agent de plus dans l'arsenal thérapeutique du médecin ou c'est un moyen illusoire. Si vous l'adoptez dans une seule circonstance, vous n'avez pas le droit d'affirmer des limites dans la pratique. Un médecin alors que vous lui avez donné son libre arbitre par la remise d'un diplôme, C'est à lui de s'inspirer de ces et d'opérer selon sa propre conscience, alors que sa cliente

surtout, réclame son intervention la plus rapide et la plus sûre sans se soucier du procédé, car la femme véritablement chaste ne voit que le but, le moyen lui importe peu.

Vous dites aussi M^e Payot, dans votre lettre à la préf^e : « que tous les jours les professeurs et les agrégés de Gynécologie pratiquent la fécondation artificielle dans les cas très-rares où celle-ci constitue la seule ressource »

En entendez-vous par là ? Est-il absolument nécessaire d'être professeur ou agrégé pour avoir le droit de soigner une femme stérile ?

Si ce moyen est bon dans vos illustres mains, pourquoi ne le serait-il pas dans des mains moins officielles ? Voulez-vous dire que vous êtes seuls juges de la moralité et de l'opportunité de l'opération ? Mais alors, dans ce cas, pourquoi ne nous faites-vous pas

un cours de morale dans vos moments perdus, nous pourrions peut-être vous secouer quelquefois longue bourse, légère. J'écus n'oseraient pas frapper à votre porte aux lambris dorés ?

Vous dites pour terminer, « que je n'ai pas soutenu l'argumentation de ma thèse ». J'avoue en toute sincérité que je m'attendais si peu à une argumentation reposant uniquement sur des chiffres que je n'étais pas préparé à vous répondre. Que vouliez-vous donc que je dise ? J'affirmais, vous m'avez ; je vous répondais par le résultat de ma pratique, vous m'opposiez la vôtre. Aurais-je eu l'audace de vous dire que vous operiez mal ou trop tardivement ? Je sais que vous n'êtes pas habitués à cette franchise de langage de la part d'élèves, dont l'avenir dépend d'un pronement de sourcil du Maître !

Non, M^e le Professeur, à défaut de la jeunesse timide, j'assis la politesse de l'homme mûr et je me suis tiré.

Enfin M^e Charpentier a cru me porter le coup droit de la fin, in causa Venenum, en disant: « Vous n'avez donc pas vu que les conclusions de M^e Fayot étaient la négation absolue de votre thèse? »

Je répondrai ceci: par respect pour M^e Fayot qui avait lu ma thèse au son auteur en l'annotant de sa main, j'ai cru devoir lui donner la satisfaction de dévoiler un peu mon collaborateur, j'ai publié ses conclusions. Or, D'après vous, ce n'était qu'un piège tendu à ma bonne foi et dans lequel je suis tombé. Vous me permettrez bien de vous dire que je n'ai pas été dupé un seul instant de cette manœuvre que je

ne veux pas qualifier. Je vais reprendre les conclusions de M^e Payot pour montrer ce qu'elles valent.

— 1^e: Les hommes qui n'ont pas de spermatogénie
sont ceux qui réclament le plus souvent
la fécondation artificielle.

— Or, toutes les Statistiques s'accordent à dire que la Stérilité de la femme est à la Stérilité de l'homme comme l'eût est à eue.

Dans ce cas, comment M^e Payot s'en tirera-t-il pour démontrer que les mariages qui viennent le consulter sont exactement dans des proportions inverses?

Est-ce qu'il seignerait un monde à part? Est-ce que la virilité des hommes se manifesteraient en raison inverse de la fortune? C'est peut-être un aphorisme de M^e Payot, mais nous ne le connaissons pas avant d'avoir lu ses conclusions.

- 2° lorsqu'on a bien reconnu la cause de la stérilité chez la femme, si la cure est possible, et elle l'est le plus souvent, la fécondation artificielle est inutile, si chez l'homme les spermatozoïdes sont de qualité et de quantité suffisante.
- Si la cure était le plus souvent possible, il y aurait beaucoup moins de femmes stériles, il est vrai que toutes ne viennent pas consulter M^e Tapot, c'est peut-être leur plus grand tort, mais avec la publication de cette thèse, elles y viendront.
- 3° sur cent mariages stériles, il y en aura un ou deux, peut-être, qui pourront bénéficier de la fécondation artificielle. Tous les autres, sauf ceux où le mari est la cause, parviendront à obtenir la fécondation naturelle par un traitement et des conseils basés sur l'état des parties.

- M^e le Professeur Payot demeure 114 rue de la Paix au 2^e la porte à gauche.
- 4^e C'est surtout dans les déviations extérieures qui appliquent l'orifice externe du col sur les parois vaginales que la fécondation artificielle est indiquée, mais envoe dans ces cas, des positions spéciales pendant le coit, variable, selon le genre de déviation, arrivent souvent la fécondation naturelle.
- Ainsi, voilà un ménage qui arrive d'Amérique pour consulter un illustre professeur de gynécologie, calme, il glisse un mot à l'oreille du mari qui, stupéfait, retourne au Brésil et fait tous liens pour changer le dévouement de sa femme, alors que depuis longtemps il savait à quoi s'en tenir à ce sujet.
Il est des plaisanteries permises, mais nous trouvons que cette 4^e conclusion dépasse un peu les bornes de sens facon.
- tant une femme est bien réglée et que le mari est suffisant, il faut la tenir le

Fécondation naturelle, avec les conseils nécessaires
pendant un an ou deux avant de se décider à
opérer.

— Le mot tenter me laisse triste, mais il est
en harmonie avec le tempérament des gens qui
patientent deux ans avec des conseils, il est
vrai que l'autorité d'un Maître est d'un bien
grand poids pour les cervelles qui tentent
sans pratiquer.

Voilà le que M^{me} Charpentier appelaît
la négation de ma thèse !!!

